

[Avis du Conseil économique, social et environnemental : Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance](#) [1]

Dulin, A., rapp., Section des affaires sociales et de la santé. (2018). **Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance. Avis du Conseil économique, social et environnemental**. Paris : Cese.

Une proportion importante des jeunes en difficultés multiples étant atteints de handicaps psychiques, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) préconise d'augmenter le nombre de places en établissement spécialisé et de renforcer la formation des familles d'accueil sur le handicap. [Résumé Handicap.fr]

[Télécharger l'avis \(.pdf : 6.1 Mo\)](#) [2]

[En savoir plus \(Cese\)](#) [3]

[En savoir plus \(Handicap.fr\)](#) [4]

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/avis-du-conseil-%C3%A9conomique-social-et-environnemental-pr%C3%A9venir-les-ruptures-dans-les-parcours>

[2] [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018\\_17\\_protection\\_enfance.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_17_protection_enfance.pdf)

[3] <http://www.lecese.fr/travaux-publies/prevenir-les-ruptures-dans-les-parcours-en-protection-de-l-enfance-0>

[4] <https://informations.handicap.fr/art-ase-handicap-cese-24-10926.php>